

NOTE AUX PROFESSEURS DES CLASSES DE 3^{ème}**ASSR niveau 2**

L'éducation à la sécurité routière menée de l'école maternelle à la classe de 3^{ème} est sanctionnée par la préparation de l'attestation à la sécurité routière niveau 1 et 2. Les élèves des classes de 3^{ème} présenteront **l'A.S.S.R de niveau 2 du 12 au 16 mai 2014** sous le contrôle du professeur principal de chaque classe qui corrigera les grilles réponses des élèves à l'issue de l'épreuve. L'épreuve se déroulera selon le planning suivant :

Classe	Professeur	Date	Horaire	Salle
3 ^{ème} A	Mme BERTRAND	13 / 05	9h30-10h30	106
3 ^{ème} B	Mme LEGRAND	13 / 05	10h30-11h30	206
3 ^{ème} C	Mme MARCERON	12 / 05	10h30-11h30	109
3 ^{ème} D	Mme BOYER	12 / 05	14h00-15h00	214
3 ^{ème} E	M ROCCO	14 / 05	8h30-9h30	202

La Principale adjointe
C. A CHASSEUR